

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

La parabole des dix vierges, 241. — Un curé désillusionné, 241. — M. l'abbé J. A. Beaulieu, 243. — M. l'abbé C. Pouliot, 244. — M. l'abbé C. Bellonger, 244. — Mgr Bécél, 246. — Consultation, 246. — M. l'abbé C. Barnave, 247. — Une décision judiciaire, 248. — Le lendemain de l'école, 249. — Conseil de Denys, le Chartreux, 249. — Conversion d'un ministre protestant par une petite fille de cinq ans, 249. — La promesse du bonheur, 150. — Au Parlement de Québec, 250. — L'union Franco canadienne, 250. — Le culte des morts à Spa, 220. — Petit chapelet de l'Immaculée Conception, 251. — Ploutocratie, 251. — Mgr Freppel, 251. — Histoire du Cap-Santé, 254. — Nécrologie, 256. — Memento hebdomadaire, 256.

La parabole des dix vierges

Qui pourrait compter la multitude de ceux qui se croient sûrement en route pour le ciel ! Cependant, si on l'examine tant soit peu, on ne tarde pas à constater que beaucoup se font illusion. Peu soucieux de la prière et de la réception des sacrements, des intentions surnaturelles, ils vivent, mais d'une vie mourante, et finissent par s'endormir,

Ils imitent, sans s'en douter, les cinq vierges folles dont parle l'Évangile. Elles n'emportèrent pas d'huile en allant à la rencontre de l'Époux ; elles s'endormirent, et lorsqu'elles se réveillèrent, il était trop tard.

Un curé désillusionné

Le premier souci d'un curé, après la bonne organisation du service paroissial, doit être l'éducation de l'enfance.

“ Qui a l'enseignement à l'avenir ”, disait naguère le président de la Chambre, en faisant l'éloge de Mgr d'Hulst. Vérité primordiale que Blanqui avait exprimée antérieurement avec plus de brutalité en s'écriant : “ La Révolution n'est pas à l'atelier, elle est à l'école ! ”

Et cependant, je dois l'avouer avec confusion, lorsque j'ai été nommé curé, j'étais tourmenté de certains doutes sur l'opportunité des écoles congréganistes.

Je me demandais si, en élevant école contre école, les catholiques n'avaient pas réussi à exaspérer la haine des sectaires, à indisposer les indifférents, et à accentuer une lutte que le temps et une sage diplomatie auraient pu faire cesser.

Je souffrais de voir les enfants d'une même nation et par conséquent d'une même famille, divisés en deux camps ennemis, de constater que la moitié de ces enfants, innocents des fautes de leurs pères, étaient traités en parias par les fervents catholiques, et tristement convaincus que les biens d'en haut n'étaient pas pour eux.

Je me demandais aussi, dans un temps où les ressources des catholiques sont sollicitées par tant de besoins divers, si ce n'était pas leur demander trop et risquer de les décourager, que de dépenser chaque année des millions pour faire apprendre à nos enfants la même grammaire, la même arithmétique, la même géographie que dans les écoles communales.

N'aurait-on pas pu se dispenser de payer un double impôt, une première fois pour des écoles dont nous ne voulons pas et une deuxième pour les nôtres, en envoyant tous les enfants dans les écoles neutres, et en utilisant pour leur instruction religieuse les soirées, à partir de quatre heures, après la fermeture de l'école, et les journées du jeudi et du dimanche, où les enfants ont congé ? . . . Tels étaient mes doutes.

Quelques mois d'expérience m'ont fait totalement changer d'avis.

Pour que ma solution eût été abordable, il aurait fallu que l'école laïcisée eût été *absolument neutre* ; or, de fait, il n'est pas rare que les enfants des écoles municipales qui viennent à nos patronages nous rapportent les blasphèmes de certains sous-maîtres, ignorés très certainement de nos maîtres d'écoles, qui ne les toléreraient pas, mais qui n'en sont pas moins des atteintes à la neutralité. D'ailleurs, que peut-on attendre de l'esprit de

professeurs, quand on sait que la ligue de l'enseignement à laquelle la plupart sont affiliés est inféodée à la franc-maçonnerie, et que son président, M. Bourgeois, n'a pas craint, en plein congrès de Rouen, de désigner les catholiques par l'appellation "d'ennemis !"

De plus, le temps qui reste aux enfants en dehors des classes et les jours de congé *n'est pas propice à l'enseignement de la religion.* — 1° L'enfant est fatigué par une journée de classe. — 2° Ses parents l'attendent avec impatience pour livrer l'ouvrage, aller chercher les provisions à la Coopérative et rendre ces mille petits services qui prennent du temps aux mères et qu'eux rendent en se délassant. — 3° Les jours de congé, le catéchisme paraît odieux aux enfants qui lui sacrifient à regret les meilleures heures de leurs jeux et ne gardent de la religion que le souvenir d'une chose secondaire et ennuyeuse.

Et quand même je serais sûr que l'école laïcisée est absolument et loyalement neutre, quand même l'enfant ne serait pas fatigué le soir et ses parents pas pressés, je prétendrai que pour nous, catholiques, qui voulons former des catholiques, *l'école congréganiste est nécessaire :*

" L'enfant est tout d'une pièce et si l'enseignement religieux ne lui arrive pas fondu en quelque manière avec l'enseignement scolaire, le premier est condamné à une sorte d'infériorité qui le prive de tout attrait et de toute solidité. " Et puis, nous prétendons ne pas nous borner à l'instruction dans nos écoles, mais surtout *faire de l'éducation.* Or l'éducation n'est pas une chose qui puisse s'apprendre à heures déterminées comme la grammaire ; c'est au contraire l'œuvre de tous les instants. Elle forme la volonté en la reprenant et la soutenant *au moment exact où elle fléchit ;* elle forme le jugement et la conscience, en *jugeant les faits et les actes* même les plus simples à *mesure qu'ils se produisent.*

Et cette sorte d'éducation est d'autant plus nécessaire que les parents, à qui naturellement la charge en incombe, sont la plupart du temps retenus par leur travail. (1)

M. Pabbé J. A. Beaulieu

M. Pabbé Joseph Albert Beaulieu, du collège de Lévis, est décédé presq. subitement, le 23 novembre, à l'âge de cinquante-quatre ans.

(1) L'Echo de Plaisance.

Il était indisposé depuis quelque temps, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine, puisqu'il pouvait dire la messe et vaquer à ses occupations ordinaires. Le jour de sa mort, la maladie s'aggrava tout-à-coup et, dans l'espace d'une heure, elle prit un caractère tellement sérieux qu'on jugea prudent d'administrer le malade. Quelques instants après il rendit le dernier soupir.

M. Beaulieu est originaire de Lévis, où il est né le 13 février 1843. Après avoir pratiqué le notariat pendant quelques années, il prit la soutane et fut ordonné prêtre le 17 septembre 1882. Il a fait partie du personnel du collège de Lévis jusqu'à sa mort, et compte parmi les bienfaiteurs de cette excellente maison d'éducation.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Notre-Dame de Lévis le 25 novembre.

M. l'abbé C. Pouliot

Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort du doyen du clergé du diocèse de Québec, M. l'abbé Charles Pouliot, décédé le 24 novembre, à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à l'âge de 82 ans.

Né à St-Laurent, île d'Orléans, le 1er février 1815 et ordonné le 7 février 1841, M. Pouliot fut d'abord vicaire à la Malbaie puis premier missionnaire résident à la Grande Baie-Saguenay en 1842, et curé de St-Irénée en 1844. Il quitta cette dernière paroisse en 1855, à la suite d'une tentative d'empoisonnement, probable sinon absolument certaine, dont il fut victime. Cette malheureuse affaire, qui n'a jamais été tirée au clair, ébranla irrémédiablement sa santé. Après avoir temporairement exercé le saint ministère à St-Ambroise et aux Ecureuils, M. Pouliot prit définitivement sa retraite en 1858, et ne compta plus que comme pensionnaire de la Caisse ecclésiastique.

Ses funérailles ont eu lieu dans l'église de sa paroisse natale, où il a été inhumé le 27 novembre dernier.

M. l'abbé N. Bellenger

Les mortalités se succèdent rapidement de ce temps-ci dans le clergé du diocèse de Québec. Après M.M. Beaulieu et Pouliot, disparus presque en même temps, en nous annonçant, quelques



M. l'abbé C. Bellenger

jours plus tard, le décès de M. l'abbé Narcisse Bellenger, ancien curé de Deschambault. Il n'a été que quatre jours le doyen du clergé de Québec, qui est maintenant le cardinal Taschereau.

M. Bellenger est né à St-Roch de Québec, le 21 décembre 1818. La maison où il a vu le jour était à l'encoignure des rues St-Joseph et de la Chapelle, à l'endroit où est aujourd'hui le magasin de M. J.-B. Laliberté.

Après avoir fait ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec, il fut ordonné le 13 janvier 1844 et nommé vicaire à la Rivière-du-Loup. En 1849, il devenait curé de St-Arsène, — diocèse de Rimouski, — et en 1857 il était promu à la cure de Deschambault, qu'il a quittée en 1890 pour prendre sa retraite.

Pendant sa carrière sacerdotale, longue de cinquante-trois ans, M. Bellenger ne s'est jamais démenti. Il a toujours été prêtre et curé exemplaire, rempli de sollicitude pour les intérêts spirituels et temporels de ses ouailles. Les paroissiens de Deschambault, qu'il a desservis pendant trente-trois ans, ratifieront tous en sommes sûr, le témoignage que nous rendons à leur ancien curé, dont l'administration était surtout paternelle. Dans cette dernière paroisse comme à St-Arsène, les jeunes gens désireux de s'instruire pouvaient compter sur son concours, et plusieurs de ceux qu'il a obligés lui font honneur dans la société ainsi que dans le clergé. Ce qu'il a fait pour eux est resté son secret. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'il a certainement été leur protecteur, comme nous disait l'un d'eux.

L'action de M. Bellenger n'a pas été circonscrite seulement à sa paroisse. Il n'est pas une seule des questions débattues depuis cinquante ans, qui ne l'ait intéressé et à laquelle il ne se soit mêlé plus ou moins directement. Nous ne voulons pas insinuer qu'il a influé sur leur règlement, ou que leur solution a été conforme à ses prévisions et à ses désirs. Non ; mais qu'importe ! Dieu ne tient pas compte des résultats, mais des intentions. Or ces intentions, elles n'avaient en vue que le plus grand bien de la religion. En tout cas, ce vieux pessimiste, — ce n'est pas nous qui l'appelions ainsi, — a vécu assez longtemps pour constater qu'il avait passablement la claire vue de ce qui se préparait.

M. Bellenger s'est éteint doucement, le 27 novembre dernier à Notre-Dame des Anges où il résidait depuis 1890, et dont il est le fondateur. Ses funérailles ont eu lieu dans cette paroisse le 1er décembre, et c'est là qu'il va dormir son dernier sommeil.

Mgr Bécél

Mgr Bécél, évêque de Vannes, est mort dans le cours de novembre. Il avait toujours défendu les religieux contre leur mise hors la loi.

Son épiscopat de trente-deux ans à Vannes avait été précédé d'un apostolat en cette ville comme curé de la cathédrale. Il avait prêché aux Tuileries, sous l'Empire, en gardant toujours une indépendance bretonne qu'on lui reprocha parfois. C'est lui que Jules Simon choisit pour le préparer au grand voyage de l'éternité.

Mgr Bécél était né en 1825 et avait été sacré évêque en 1865.

Consultation

Une personne est obligée de se faire laver l'estomac tous les matins. Ayant communiqué peut-elle, après une demi-heure, se livrer à cette opération ?

R. Si l'on pouvait, pour la question proposée, s'en rapporter à la doctrine des anciens moralistes, la solution serait aisée. Seulement le sentiment des médecins modernes est bien différent de celui des anciens au sujet de la persistance des espèces sacramentelles.

Le docteur Georges, consulté par le professeur Vacan, déclare que dans un estomac sain il faut une demi-heure pour la digestion d'une petite hostie, une heure pour celle de la grande; que dans les estomacs atteints de cancer, de gastrite ou dans ceux des personnes souffrant d'une maladie fébrile quelconque, des fragments d'hostie peuvent se retrouver après deux ou trois heures. Je connais même le cas d'un prêtre qui a rendu des fragments bien conservés d'hostie environ quatre heures après la communion. La durée de la présence réelle est donc fort relative, mais, d'après les renseignements qui précèdent, on voit qu'elle peut être très longue quand il s'agit de personnes qui ont l'estomac malade. Or, dans le cas proposé, la nécessité où est la personne de se faire laver l'estomac, prouvé l'état malade de cet organe, il en résulte pour elle, sous peine de s'exposer à profaner les saintes espèces, l'obligation de s'abstenir de ce lavage lorsqu'elle a communiqué ou du moins de ne s'y livrer que plusieurs heures après la sainte communion. (1)

M. l'abbé C. Barnave

On annonce la mort de M. l'abbé Charles Barnave, un des plus savants hellénistes de France, décédé à Marseille.

L'abbé Barnavé était le petit-fils du célèbre constituant. Souti troisième de l'Ecole normale, en 1849, professeur de rhétorique au lycée de Marseille, où son enseignement fut fort admiré, il se faisait distinguer par sa vive piété. A une époque où l'Université presque tout entière marchait sous le drapeau du rationalisme, on voyait ce savant professeur se livrer aux pratiques religieuses les plus déclarées, et suivre les processions, sous la bure des Franciscains, en sa qualité de membre du Tiers-Ordre.

Il y a une douzaine d'années, âgé alors de plus de cinquante ans, M. Barnave, de plus en plus attiré vers Dieu, embrassa l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre.

Dès l'Ecole Normale, M. Barnave était préoccupé de défendre la religion dont il devait plus tard devenir le ministre.

Les attaquants ne manquaient pas dans ce milieu universitaire où abondaient les incrédules. Il est vrai qu'à côté des attaquants il y avait des défenseurs intrépides et résolus; Barnave en était.

(1) N. R. théologique.

Il se plaisait plus tard à mettre en relief la loyauté de quelques-uns de ses contradicteurs, de Taine en particulier. " Le pauvre garçon, disait-il, si intelligent, si travailleur, si *ferré* sur tant de questions humaines, ne savait pas le premier mot des questions divines. En fait de catéchisme il était d'une ignorance crasse ; mais déjà il cherchait, même en matière de religion à s'instruire ; déjà il faisait ses enquêtes. "

Un jour il aborde Charles Barnave et il lui dit à brûle-pour-point : Explique-moi donc l'acte de foi, j'entends là-dessus tant d'insanités qu'il n'est pas possible que ce soit l'enseignement de ton Eglise et ta croyance. " Barnave, sans rien dissimuler des ombres sacrées, lui exposa de son mieux le *rationabile obsequium*, et Taine s'écria : " Je m'en doutais bien, ces gens-là vous calomnient. Rien de plus logique et même rien de plus scientifique. L'acte de foi, tel que tu viens de me l'expliquer, c'est un acte de bon sens. Je voudrais croire. " Plus tard l'abbé Barnave ira visiter l'auteur des *Origines de la France contemporaine* dans la solitude des montagnes, au bord du lac d'Annecy ; et, de ces derniers entretiens qu'il eut avec l'illustre historien philosophe, il sortira en disant : " Taine est en marche vers la lumière. Prions pour lui. "

Une décision judiciaire à noter

La *Patrie* de Montréal, poursuivie pour diffamation, a été condamnée en première instance.

" Les journaux, a dit le juge, ne sont tenus de publier ni les accusations ni les condamnations portées contre les individus, au contraire. Ils les publient dans le seul but de faire de l'argent, en satisfaisant les goûts dépravés d'une partie de leurs lecteurs qui recherchent avidement les scandales. La publication de ces nouvelles se fait aux risques et périls de ceux qui en font le commerce : aussi doivent-ils être tenus responsables de la plus légère imprudence. Il est très important de décourager les auteurs de publications qui sont aussi imprudentes et qui ne servent qu'à répandre la connaissance du vice et de ses effets démoralisateurs.

Il est juste que les journaux cancaniers publient, à leurs risques et périls une fouie de nouvelles qu'il vaudrait mieux toujours ignorer.

Le lendemain de l'école

M. l'abbé Leistenschneider publie dans la *Semaine Religieuse de Lyon* une remarquable étude, dont voici le résumé :

Il faut des œuvres de persévérance, il faut des œuvres de persévérance. Le nom donné à l'œuvre importe peu... patronages; catéchismes de persévérance, réunions du dimanche, congrégations, associations d'anciennes élèves, libre à vous de choisir parmi les industries que le zèle inspire chaque jour, mais il faut garder vos enfants, les suivre longtemps et les protéger aux heures du danger. L'esprit du mal ne s'endort pas. Que n'a-t-il pas inventé pour s'emparer de ces âmes? Mille séductions sont offertes pour les capter et les ravir à l'action de l'Eglise. La lutte est engagée au grand jour, à nous de la soutenir pour Dieu et ses enfants.

Conseil de Denys le Chartreux

Lisons, dit-il, et étudions, non pour tuer le temps ni pour surcharger notre mémoire, mais pour renouveler notre esprit et l'occuper des choses de Dieu, pour nous enflammer de son amour.

Conversion d'un ministre protestant par une petite fille de cinq ans

Son Eminence le Cardinal Perraud raconte ainsi une délicate histoire que lui a dite le cardinal Vaughan, lors de son voyage en Angleterre.

“ Il y a environ deux mois, un ministre protestant conduisait sa petite fille de cinq ans dans une église catholique. L'enfant aperçoit la lampe du sanctuaire et dit à son père : “ Papa, pourquoi cette lampe ? ” — “ C'est que Jésus est là, répond le père. ” — “ Je veux voir Jésus ! ” — “ Mais tu ne peux pas, il est enfermé derrière cette porte dorée. ” — “ Papa je veux voir Jésus, continue la petite fille. ” — “ Mais tu ne peux pas le voir, quand même la porte serait ouverte, car il est enveloppé d'un manteau. ” — Le ministre et sa fille continuent leur promenade. Ils entrent dans une église protestante. L'enfant cherche la lampe.

“ Papa, il n’y a donc pas de lampe ici ? ” — “ Non mon enfant ! ” — “ Pourquoi donc ? ” — “ Parce que Jésus n’est pas là ! ” — “ Oh ! moi, je veux être où est Jésus. ” Quelques jours après, le ministre, qui se sentait déjà incliné vers le catholicisme, envoyait sa démission de pasteur à son évêque anglican et entraînait dans la religion catholique avec sa femme et ses enfants. Par cet acte courageux il renonçait à un bénéfice de 3 à 4,000 livres de rentes, se condamnait presque à la misère, sans la charité du cardinal Vaughan qui le protégea.

La promesse du bonheur

C’est en lui promettant le bonheur, qu’on remue l’humanité, qu’on la mène et qu’on la trompe.

Au Parlement de Québec

La première session du neuvième Parlement provincial s’est ouverte le 23 novembre.

Les deux principales mesures mentionnées dans l’adresse aux Chambres sont : la création d’un ministère de l’instruction publique et l’autorisation de contracter un emprunt.

L’union franco-canadienne

Après avoir étudié la constitution de cette société de bienfaisance, nous n’hésitons pas à la recommander à nos lecteurs. Nous avons donné récemment, sur son organisation, des détails que nous les prions d’examiner avec soin. Ils se convaincront par eux-mêmes que l’Union franco-canadienne repose sur une base aussi solide que celle des compagnies d’assurance.

Le culte des morts à Spa

Le culte des morts est en grand honneur dans cette cité balnéaire. Il y existe une coutume antique et bien touchante qu’on ne retrouve dans aucune autre ville de la Belgique. Dès que la nuit tombe, la foule se porte vers le cimetière où bientôt

s'allument sur chaque mansolée, depuis le plus simple, jusqu'au plus somptueux, des quantités de bougies et de cierges.

Et chaque famille, au grand complet, vient prier pour ses morts. Alors, le spectacle est vraiment féérique.

Petit chapelet de l'Immaculée Conception

Ce petit chapelet, en honneur dans l'Eglise depuis 1845, se compose de quinze grains divisés en trois parties et d'une médaille de l'Immaculée Conception.

Il se récite de la manière suivante : On fait d'abord le signe de la croix en disant : *Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, Ainsi soit-il.* Ensuite on récite l'invocation : *Bénie soit la sainte et immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie ;* puis on ajoute un *Pater noster*, quatre *Ave Maria* et un *Gloria Patri* à la fin ; et on répète encore ces prières deux fois en recommençant à : *Bénie soit, etc.*

Sa Sainteté Pie IX, par un décret du 22 juin 1855, a accordé 300 jours d'indulgence *toties quoties*, applicable aux âmes du purgatoire, à la récitation de ce petit chapelet, et indulgence plénière une fois le mois aux conditions ordinaires, pourvu qu'on ait récité ce chapelet tous les jours du mois.

Les "Prêtres Adorateurs," par le seul fait de leur inscription dans l'œuvre, ont le pouvoir de bénir et d'indulgencier ces chapelets. Il suffit pour cela d'un simple signe de croix.

Ploutocratie

Prétendre qu'une minorité a droit à la part du lion, lorsqu'elle est riche, et qu'elle doit se contenter des miettes qui tombent de la table, si elle est pauvre.

Mgr Freppel (1827 1891)

Suite

La critique l'attendait à cette épreuve. Maître en éloquence sacrée, il pouvait être inférieur en éloquence parlementaire, car les deux genres diffèrent complètement. Mais, malgré les tâtonnements du début, malgré quelques discours à allure de sermons, malgré quelques mots d'estampille ecclésiastique, de bons juges

ont démontré que l'évêque d'Angers était plus encore un orateur de tribune qu'un orateur de chaire. Son talent, assis sur une mémoire prodigieuse, sur une érudition colossale, est fait de clarté et d'entrain. Il manque peut-être de sensibilité et d'émotion, de cœur, mais non d'étendue et de variété, ni de puissance dans le cercle sans cesse plus large où il se meut. Mgr Freppel est un dialecticien remarquable, toujours prêt à la riposte. Sa parole est plus prestigieuse à lire qu'à entendre. Sa diction manquait d'apprêts et de solennité. Il se tenait penché sur la marche de la tribune, la tête baissée, la bouche fendue d'un rire épanoui, l'index tendu et pointé, tournant en vrille. Puis, tout à coup il se redressait ; d'un geste rapide, il ramassait en quelque sorte sa soutane et l'assurait avec sa ceinture violette ; il secouait d'une pichenette les grains de tabac tombés sur sa croix pectorale, fixait son rabat, enfonçait sa calotte et, les mains croisées derrière le dos, le regard fixé sur la Chambre, il plaidait.

Issu d'une famille de rabbins, Mgr Freppel eut la souplesse, la subtilité d'argumentation. Il est l'homme des sacs, des fiches, des dossiers. On l'a appelé, non sans raison, le Lachaud de l'épiscopat. Il eût brillé au barreau ; il n'aurait point parlé, il aurait mordu, déchiré à pleines dents, il se fut joué dans le dédale des codes. Il se serait peu soucié de la diction littéraire, n'eût pas fait de sa grammaire une pierre ponce à polir les plaidoyers.

Son éloquence est toute d'action, ignorante des minauderies et des finesses.

Au Parlement il a surtout plaidé trois causes : l'enseignement, le budget des cultes, les questions coloniales.

Il dénonça avec force l'hypocrisie de l'école neutre. La *neutralité* est un *athéisme déguisé*, et il le démontrait. Plus franc que ses collègues en athéisme, Clémenceau reconnaissait la justesse de ce raisonnement : " La neutralité à l'égard de Dieu, c'est encore de l'athéisme. Dire : je ne m'inquiète pas de Dieu, je fais comme si Dieu n'existait pas, c'est un aussi grand outrage envers la Divinité que d'en nier l'existence. Tous les panégyristes patentés de l'école neutre viendront briser leur phraséologie contre cet argument de bon sens."

Il défendit vaillamment, mais sans succès, la propriété ecclésiastique. Une de ses thèses favorites était la juste distinction entre le budget des Cultes et le Concordat. Il se tailla dans les questions coloniales une sorte de domaine. Il en parlait avec

compétence, mais sans parti pris. Son fameux discours sur le Tonkin surprit la Chambre entière. D'autant plus que la veille il avait tenu un langage tout différent. Le secret de cette volte-face c'est que l'évêque d'Angers logé au Séminaire des Missions, avait recueilli des renseignements qui avaient modifié ses opinions.

A ceux qui trouvaient inutiles tous ces longs discours, il répondait : " C'est pour le pays que je parle. Quand vous aurez un devoir à remplir à la tribune, mon cher ami, ne vous laissez jamais décourager par leur hostilité ou leur indifférence ; le pays vous entendra. N'oubliez pas que c'est à lui, rien qu'à lui, que nous devons nous adresser et que nous ne devons jamais nous lasser de lui parler." Ce devoir, Mgr Freppel le remplissait intrépidement, et quelques jours seulement avant sa mort, il montait à la tribune pour défendre les Fabriques en péril.

La mort était proche. Le lendemain de l'ordination, il dut garder la chambre, ce qui ne l'empêcha pas d'expédier quelques affaires administratives. Vers 10 heures, il se mit au lit. Aussitôt, il fut pris de suffocation et quelques instants après, son confesseur et le docteur étaient à son chevet.

La scène qui se passe alors, est admirable. Pour combien en ai-je encore ? interroge Mgr Freppel, pouvant à peine parler. Pour quelques heures seulement, répond le docteur. Il regarda affectueusement celui qui venait de lui faire entendre la dure vérité, et murmura avec une ineffable douceur : " Merci " Puis il se recueillit en Dieu.

Le P. Julien lui donna l'absolution, et Mgr Pessard un de ses vicaires généraux, lui administra les derniers sacrements. Tout était prêt : la mort pouvait venir. Il souffrit beaucoup toute la nuit, mais il était calme, uni à Jésus sur la Croix et priant pour la France. Vers six heures du matin, son secrétaire intime s'approcha du malade qui lui sera affectueusement la main et lui dit à deux reprises : " Adieu ! " à une heure du soir, Mgr Freppel rendait le dernier soupir. C'était le 22 décembre 1891.

Les funérailles furent un triomphe. Un incident souleva l'émotion. Avec la permission des autorités religieuses. M. Maillé, député de Chalet, prit la parole au nom de la députation départementale. Les larmes étouffent sa voix, mais cette douleur est plus expressive que la plus belle des éloquences. L'immense

multitude pleure avec l'orateur. Cette démonstration, mêlée que tous les discours était le suprême hommage. Les courageux et les dévoués, les prodiges pour le bien de leur fortune, de leur temps, ont seuls de ces triomphes posthumes. La foule n'égare pas indéfiniment ses affections, elle revient à qui l'a aimée.

Autour du cercueil de l'évêque député, il y eut un long et unanime concert de louanges. M. Clémenceau écrivait dans la Justice : "La droite en le perdant, a certainement perdu une de ses parures, une de ses forces." C'est aussi un deuil pour la tribune. M. Floquet voulut faire oublier la révoltante partialité dont il avait fait preuve. Son éloge funèbre n'est rien de l'ordinaire banalité. Aux applaudissements de la Chambre entière, il rendit un suprême et délicat hommage "au collègue éminent qui laissera un grand vide parmi ceux qui l'entouraient de plus près, et qui manquera à la tribune française."

(A suivre)

HISTOIRE DU CAP-SANTÉ

(Suite)

En général les particuliers de cette paroisse sont exacts aux devoirs de la religion. Dans un très grand nombre de familles, la prière se fait en commun. La sanctification des dimanches et des jours de fêtes est encore une chose fidèlement observée, ainsi que l'assistance aux offices publics de ces jours, la grand-messe et les vêpres. La parole de Dieu est écoutée avec empressement et avec respect. Le maintien des individus dans l'église est en général décent et religieux. Les jours consacrés à la pénitence sont observés autant que le permettent le travail et les autres circonstances. La paix et l'union règnent dans les familles. La grande majorité de la paroisse se fait un devoir de se présenter au tribunal de la pénitence plusieurs fois dans l'année.

Ce portrait du beau côté de la paroisse, n'est point pour affaiblir les couleurs du précédent, qui ne sont malheureusement que trop conformes à la vérité: et nous croyons n'avoir rien dit

que de vrai alors, comme nous pensons ne dire encore actuellement que la vérité. Tout ce que l'on peut conclure de ces deux tableaux si différents c'est que la paroisse renferme du bon et du mauvais, de bons chrétiens, de fervents catholiques, et des personnes de l'une et de l'autre dénomination, qui n'ont que le nom de chrétiens et de catholiques ; mais dans quelle proportion ? chose difficile à décider.

Un très grand nombre de pères et mères, de jeunes gens et de jeunes personnes du sexe, participent souvent à la sainte communion. Les querelles, les disputes, les inimitiés sont rares. En un mot plusieurs familles offrent le spectacle consolant de familles vraiment chrétiennes, de familles où les époux et les épouses, les pères et mères avec leurs enfants, sont attachés à la pratique des devoirs de leur état et de leur condition. Puisse cet état de choses, non seulement se maintenir, mais encore se perfectionner de plus en plus. (1)

Aperçu du physique

L'étendue de terre de la paroisse du Cap-Santé, actuellement défrichée et en état de culture, offre une grande variété de terrains. On y trouve presque toutes les sortes de terre. On y trouve le sol ou sable pur et infertile ; la terre sablonneuse blanche et froide, la terre sablonneuse chaude et caillouteuse. On y trouve aussi des portions de terre sablonneuse, noire et grasse, qui, quand elle est battue par les animaux, vaut presque autant que la terre franche proprement dite. Enfin on y voit de toutes les sortes de terres franches, en différentes proportions ; ainsi, il y a la terre franche ou la véritable terre à blé, la terre franche blanche, grise, noirâtre, noire à blanc limon. On y rencontre aussi la terre que les agronomes nomment graveleuse, de deux espèces : l'une grise, un peu rude, hâtive, caillouteuse et visqueuse, l'autre roussâtre, caillouteuse, argileuse, l'une et l'autre terre excellentes pour les arbres fruitiers. Enfin, on y voit aussi des portions de terrains argileux, de terres lourdes, glaiseuses et froides, et par conséquent presque infertiles. Dans plusieurs endroits, à une profondeur d'un pied et quelquefois plus, on rencontre une glaise ou marne bleue infertile par elle-même, mais très propre à fertiliser les autres terres par son mélange avec elles.

On rencontre aussi dans cette paroisse du minerai de fer, qui se montre à nu dans plusieurs endroits ; dans d'autres, il est

(1) Il s'est maintenu et s'est même perfectionné.

(L'abbé D. G.)

plus ou moins enfoncé en terre ; mais partout où il se montre à la surface de la terre, il la rend inculte et infertile. Nous en parlerons plus loin.

Il serait difficile d'assigner la proportion de ces différentes espèces de terres entre elles. Cependant on peut dire avec vérité que la quantité de véritable terre franche ou terre à blé, n'occupe qu'un tiers ou bien peu de chose plus, des terres défrichées. Le reste se compose des différentes espèces de terres désignées ci-devant, parmi lesquelles néanmoins les terres sablonneuses des différentes espèces semblent dominer. Quoique ces terres ne soient pas propres à la culture du blé, cependant on y en sème ; mais aussi les récoltes en sont-elles médiocres. Ce qui convient à ces terres légères, ce sont les menus grains de toutes sortes, qui y produisent ordinairement en abondance.

Les produits recueillis sur les terres de la paroisse sont le blé, l'avoine, les pois, le blé sarrazin, l'orge en petite quantité, le blé d'inde en quantité encore moindre. La culture des patates s'est beaucoup augmentée ces années dernières.

La culture des arbres fruitiers serait, pour un grand nombre de particuliers de cette paroisse, un moyen très facile et très avantageux d'augmenter leurs profits et leurs jouissances, les terrains propres à cette culture étant très communs ; mais cette branche d'industrie rurale a toujours été très négligée.

(à suivre)

Nécrologie

Le Révérend Monsieur E.-V. Dion, ancien curé de la Rivière-Ouelle, décédé à l'Hopital de Fraserville, était membre de la caisse ecclésiastique St-Joseph, de la congrégation du collège de Ste-Anne, et de la société d'une messe, *section diocésaine*. Arch. de Québec, 3 décembre, 1897.

B.-PH. GARNEAU, *Ptre, Secrétaire.*

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu au Sacré-Cœur de Jésus, le 13 ; aux Grondines, le 15 ; à St-Aubert, le 17 ; au couvent de l'Islet, le 18.

Directeur : l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, Portneuf